

***Assemblée Générale Ordinaire  
du Comité de Saône et Loire de Judo, Jujitsu***

05/06/2025



COMITE DE SAÔNE ET LOIRE DE JUDO, JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Dojo municipal Cécile NOWAK, 58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL

judo71@wanadoo.fr / <https://comite71judo.ffjudo.com>



**PROCES VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE**  
**du COMITE DE SAONE ET LOIRE DE JUDO JUJITSU ET DA du 05 Juin 2025 A SAINT-MARCEL**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le jeudi 05 Juin 2025, à St Marcel, sous la présidence de Monsieur **Christophe CHARDIN** et en présence d'**Alexandra GENESTIER** membre du Comité de France Judo, de Mme **Martine GUERY**, Vice-présidente de la Ligue BFC en charge de la culture Judo.

19h15 > Appel des clubs, vérification et émargement

20h00> Le Président M. Christophe CHARDIN ouvre cette Assemblée Générale

**PARTICIPATION :**

- nombre de membres votants convoqués	<b>36</b>
- nombre de membres votants présents	<b>12</b>
- nombre de membres votants représentés	<b>1</b>
- nombre total de voix	<b>1360</b>
- nombre de voix représentées	<b>60</b>
- nombre de voix présentes	<b>675</b>

**Total votants présents et représentés**      **13**                      Représentant    **735** voix

**Soit un quorum de**    **453** voix (1/2, **1/3**, 2/3)

Quorum nécessaire atteint (suivant la nature de l'assemblée générale) **OUI** - ~~NON~~

**12 clubs présents** : 675 voix

JUDO CLUB AUTUNOIS / JUDO CLUB BLANZYNOIS / DOJO SORLINOIS / MACON JUDO / JUDO CLUB CHALONNAIS / JC ST GENGOUX LE NATIONAL / ALLIANCE DOJO 71/ DOJO ARTS MARTIAUX 71 / JUDO CLUB SAINT MARCEL / JUDO CLUB CHAROLAIS / JUDO CLUB LOUHANNAIS / BUDOKAN CHALONNAIS / JUDO CLUB CREUSOTIN (partiellement)

**1 club représenté** : 60 voix

JUDO CLUB CREUSOTIN (partiellement).

**clubs absents:**

AM CHATENOY LE ROYAL / CHANBARA MACON / AS LUGNYSOISE JUDO / JUDO CLUB PIERROIS / JUDO CLUB PERRECY LES FORGES / JUDO CLUB SANMARTINOIS / JUDO CLUB EPINAC / L'ESPERANCE GERGY / JUDO CLUB CHARNAYSIEN / OMNISPORT CLUB CUISERY / JUDO CLUB DE RULLY / FOYER RURAL DE CRECHES SUR SAONE / KENDO EN MACONNAIS-PIERRECLOS / JUDO CLUB DIGOIN / JUDO CLUB DE CHAUFFAILLES / ALLIANCE CHAGNY SPORTS / FC GUEUGNONNAIS JUDO / AS SAINT LEGER JUDO / JUDO CLUB ARROUX MESVRIN / JUDO CLUB SENNECEY LE GRAND / JUDO JUJITSU TOURNUS / JUDO CLUB BUXYNOIS / SAONE-ET-LOIRE TEAM 71

**Soit 13 clubs présents sur 36, représentant 735 voix pour un total de 1360 voix.**

Le quorum étant atteint pour ouvrir l'Assemblée Générale ordinaire (13 membres présents ou représentés, représentant 735 voix) l'Assemblée peut valablement délibérer.

**6 membres du comité directeur du Comité de Saône et Loire présents sur un total de 6.**

M. **Christophe CHARDIN** Président, Mme **Mireille FOUILLOUX** Secrétaire Générale, M. Jean-Louis GUYOT Vice-Président, M. **Kévin ROCHE** Trésorier, Mme **Françoise BOUCHET**, M. **Gabriel PIEJAK**, membres.



### 3 membres délégués du Comité de Saône-et-Loire sur 4 :

M. Frédéric **BADET** représentant Elus niveau National, M. **Philippe VIALET** représentant Elus niveau Régional, M. **Adrien THOUVREY** représentant des Enseignants Masculins.

### Personnalités présentes et invitées :

M. **Bernard PONCEBLANC** Président du CDOS 71, Mme Florence BAY directrice du CACE et ambassadrice judo, M **MAUGARD Julien** Conseiller Technique Fédéral CD71 judo, M. Frédéric MAZUÉ, responsable de la commission arbitrage, M. **Victor TISON** Responsable adjoint commission arbitrage, **Mme Flavie BADEY** responsable des commissaires sportifs, M. **Yan Du CLOSEL** membre commission sportive, M. **Johnny POTET** membre commission sportive M. **Mohamed ZEMZEMI** 6<sup>ème</sup> Dan, M **Philippe VIALET** 6<sup>ème</sup> dan. M. **Gabriel GUERY** 6<sup>ème</sup> Dan (hauts gradés), M. **Raymond BURDIN**, Maire de Saint-Marcel et conseiller départemental 71, Mme **Angélique RENOUD** cooptée membre du Comité, M. Georgio CAPUTO récompensé, M. **Jean-Claude GUILLERMINET** récompensé.

### Sont Excusés :

M.**André ACCARY** Président Département 71, M.**Stéphane NOMIS** Président de la FFJDA , MME **Magali BATON** Secrétaire Générale France Judo, M **Sébastien NOLESINI**, Directeur Général FFJDA, M. **Thierry CAQUINEAU** RAF Ligue BFCM, MME **Dominique MELIN**, Vice-Présidente du Grand Chalon, **Nadège DOREAU** Crédit Agricole Centre-Est, M. **Hervé FONTAINE**, Ambassadeur du Crédit Agricole Centre-Est, Mme **Camille GOURBEYRE** représentante des enseignants féminines, Mme **Maryse SCHAFFER** récompensée

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Le Président Christophe CHARDIN accueille les personnalités, les présidents, les enseignants et responsables représentant les clubs. Il présente les personnes excusées.

Le Président rappelle que toutes les personnes présentes à l'assemblée ont eu à leur disposition tous les moyens nécessaires (Site comité, courriel ...) afin de consulter et prendre connaissance des rapports, diaporama et documents concernant cette assemblée Générale 2025, un dossier avec ces documents administratifs est également disponible ce jour-même .

Les documents, diaporamas et rapports sont projetés sur écran pour suivre cette assemblée.

### APPROBATION DU PV de L'AG ORDINAIRE du 25 mai 2024 à St MARCEL :

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)

### RAPPORTS DU COMITE DIRECTEUR :

Le Président, M. Christophe CHARDIN donne lecture de son rapport moral depuis la dernière assemblée. La Secrétaire Générale Mme Mireille FOUILLOUX expose le bilan de l'activité. Le Trésorier M. Kévin ROCHE donne lecture du rapport Financier.

Ce dernier indique en préambule un résultat déficitaire de 2 796 €. Plusieurs points sont évoqués pour éclairer l'assemblée. **Pas de question de l'assemblée.**

A ce stade, M. Gabriel GUÉRY souhait s'exprimer sur le délai de transmission des comptes avant l'Assemblée Générale. Des informations lui ont été données antérieurement avant cette assemblée générale et celles-ci sont rappelées à l'ensemble des personnes présentes. M. Christophe Chardin précise qu'effectivement cela est dommageable mais indépendant de la volonté du Comité Judo 71.



## RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS :

Les rapports des différentes commissions ayant été transmis aux clubs en amont, chaque responsable résume les principales actions effectuées cette saison :

Juïen MAUGARD sur l'activité du Comité 71 en tant que Conseiller Technique Fédéral ainsi que sur la section sportive et la formation et développement. Il informe l'assemblée des nouveaux résultats sportifs réalisés après rédaction de son compte rendu, notamment sur le fighting cadets au championnat de France, les sélectionnés aux Europes, le championnat universitaire ainsi que les qualifiés FFSA

Johnny POTET résume les informations pour le groupe Elite, Mireille FOUILLOUX pour l'arbitrage en l'absence en ce début d'Assemblée générale de Frédéric MAZUÉ, M. Adrien THOUVREY résume les actions faites en tant que représentant des enseignants.

## RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

M. Gabriel GUERY, s'étant exprimé en amont, il est précisé que toutes les pièces comptables sont à sa disposition au bureau du comité judo 71.

## VOTE D'APPROBATION VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR :

Le Président procède au vote de l'exercice 2024 valant quitus de gestion au comité directeur.

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

## AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat sera reporté dans le compte associatif en réserve.

## PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET REVISE 2024 :

M. Kévin ROCHE présente le budget révisé 2025. Il explique la baisse des charges liée au poste de Julien MAUGARD, C.T.F. qui est à moitié temps employé par le Comité Judo 21 et une baisse des subventions qui en découle. Il précise également que le comité devra investir dans du matériel informatique en renouvellement de celui existant pour les championnats.

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

## PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026 :

M. Kévin ROCHE présente le budget 2026

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

## COTISATION PART CLUB COMITE -PRESENTATION ET APPROBATION :

Pour 2026 le Comité augmente la cotisation de 2025 de 50 €. Il est précisé que cette cotisation n'a pas évolué depuis 4 ans et ne sera pas augmentée pendant toute l'olympiade.

***La cotisation part Comité71 judo s'élève à 250 € majorée de 50 € pour les clubs de + de 200 licenciés***

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

## AG EXTRAORDINAIRE RATIFICATION DES COOPTATIONS :



**Mireille FOUILLOUX** rappelle que lors de l'assemblée électorale de 2024, il manquait un membre féminin pour constituer le conseil d'administration du comité. Une candidate en la personne d' Angélique RENOUD, cooptée par le conseil d'administration en date du 8 mai 2025 est proposée.

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

Mireille FOUILLOUX rappelle également que la candidature de la représentante des enseignantes féminines n'avait pu être finalisée car Mme Camille GOURBEYRE qui s'était présentée n'était pas licenciée en Saône-et-Loire lors de l'AG 2024. S'étant licenciée à la rentrée dans notre département, cette dernière a été cooptée par le conseil d'administration du 18 septembre dernier. Cette cooptation est soumise à la ratification de l'assemblée

**(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 735 voix)**

## REPRISE DE L'AG ORDINAIRE

### INFORMATIONS FEDERALES et RESOLUTIONS SPORTIVES :

Toutes ces informations sont retransmises sur écran par Mme Alexandra GENESTIER.

Une vidéo sur le nouveau prix de la licence est également projetée qui permet de préciser l'augmentation de celle-ci, passant de 41 à 46 €.

### DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (tous les ans) :

Le Président Christophe CHARDIN, rappelle à l'assemblée que Gabriel GUERY s'est porté volontaire à la dernière Assemblée Générale et l'en remercie. Une fois encore il demande aux représentants des clubs de bien vouloir sonder leurs effectifs afin de proposer des candidats.

Il ajoute que cette mission ne prend que quelques heures une fois par an, sur une journée et que cela contribue à la transparence du Comité sur les bilans financiers et comptes.

M. **Gabriel GUERY** propose sa candidature pour le poste de vérificateur aux comptes, sa candidature est validée à l'unanimité.

### QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR :

Aucune question soulevée.

### MISE A L'HONNEUR – DISTINCTIONS FEDERALES -RECOMPENSES

Une première remise des récompenses est proposée dans le cadre du Challenge Fair-Play du Crédit Agricole Centre-Est. Mme Florence BAY, Ambassadrice judo du Crédit Agricole met en avant le bon travail fait par le comité. Elle précise par ailleurs l'engagement du Crédit Agricole pour le judo, notamment par le titre qu'elle porte et les valeurs partagées véhiculées par le judo notamment l'inclusion et le respect. Elle souligne le réseau important des agences du crédit agricole sur le territoire et que des aides peuvent être apportées aux jeunes pour payer leur licence.

**CHALLENGE FAIRE PLAY** : 3 remises aujourd'hui récompensant des jeunes judokas :

**Clément LOMBARD** : Judo Club de Saint-Marcel **Arbitre Minime** représentant le Comité Judo 71 à :

- > La Coupe de France par Equipes Minimales à Ceyrat
- > La Coupe Régionale par Equipes Minimales Mixte à Beaune



**Malo BRIANTI RAYMOND** : Judo Club Chalonnais, **Commissaire Minime** représentant le Comité Judo 71 à :  
> La Coupe de France par Equipes Minimes à Ceyrat  
> La Coupe Régionale par Equipes Minimes Mixte à Beaune

**Kenzi BOUAICHA** : Judo Club Chalonnais, **Combattant Minime** représentant le Comité Judo 71 au Championnat de France Minime en se classant 5<sup>ème</sup>

**DIPLÔME de RECONNAISSANCE** : remis pour leur engagement

- Mme Flavie BADET, Judo Club Blanzinois
- M. Georgio CAPUTO, Mâcon Judo
- M. Jean-Claude GUILLERMINET, Budokan Chalonnais
- Mme Maryse SCHAFFET, J.C. Perrecy les Forges (absente)

### INTERVENTIONS DES PERSONNALITES :

Le président **Christophe CHARDIN** donne la parole aux personnalités invitées :

- Monsieur **Bernard PONCEBLANC**, Président du C.D.O.S. de Saône-et-Loire précise son rôle vis-à-vis du Conseil Départemental et indique que le C.D.O.S. est proche des Comités sportifs départementaux et à leur écoute ; il fait part d'une prochaine vente de matériel (flotte de véhicule) de son association-
- Monsieur **Raymond BURDIN**, Maire de Saint-Marcel, représentant M. ACCARY, Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire qu'il excuse. Il précise que le département de Saône-et-Loire attribue des aides aux clubs et aux athlètes et reste à leur écoute.
- Madame **Martine GUERY**, souhaite intervenir pour présenter M. Bernard PONCEBLANC et indique être honorée de sa venue.

Monsieur **Frédéric BADET** remercie l'ensemble des personnes présentes à l'assemblée et clôt l'Assemblée Générale à 22h30.

Le Verre de l'amitié est offert par le comité 71 judo.

**Le Président**  
**Christophe CHARDIN**